

ASSOCIATION RESEAU ETINCELLE
1, rue de la Cense des Raines
59 710 ENNEVELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Bruno CHRZAN
Commissaire aux Comptes
3 bis, rue de Mons
59300 VALENCIENNES

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RESEAU ETINCELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent, en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valenciennes, le 11 mai 2026

Bruno CHRZAN
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Chrzan', written over the printed name and title.

BILAN ACTIF

		31/12/2025 12 mois		31/12/2024 12 mois	
		Brut	Amort & prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement Frais de recherche & développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	3 994	3 994	0	
	Immobilisations corporelles				
	Terrains Constructions Installation techniques, matériel et outillage industriel Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances & acomptes sur immobilisations corporelles	52 134	51 011	1 124	1 969
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	500 150		500 150	
	Total (I)	56 778	55 005	1 774	1 969
	Comptes de liaison				
Total (II)					
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	Créances (3)				
	Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances	50 900		50 900	22 900
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement Disponibilités	1 920 220		1 920 220	1 685 340
	Charges constatées d'avance (3)	2 751		2 751	2 354
	Total (III)	1 973 871		1 973 871	1 710 594
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)		2 030 650	55 005	1 975 645	1 712 563

(1) Dont droit au bail		
(2) Dont à moins d'un an		
(3) Dont à plus d'un an		

BRUNO CHRZAN
Commissaire aux Comptes
3 Bis, Rue de Mons
59300 VALENCIENNES

BILAN PASSIF

		31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 593 719	1 463 849
	Résultat de l'exercice (excédents ou déficits)	121 471	129 870
	Autres fonds associatifs		
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise:		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires		
	Total (I)	1 715 190	1 593 719
	Comptes de liaison		
	Total (II)		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	Total (III)		
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 103	10 335
	Dettes fiscales et sociales	63 353	32 509
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	191 000	76 000
	Total (IV)	260 456	118 844
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion passif (V)		
	Total Général (I à V)	1 975 645	1 712 563

(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	69 456	42 844
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services		
	Chiffre d'affaires net		
	Production stockée Production immobilisée Subvention d'exploitation	39 279	29 198
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	793 691	691 665
	Collectes	400	400
	Cotisations		1 782
	Autres produits		
	Total (I)	833 371	723 045
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	Achats de marchandises variations de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements variations de stock (mat. 1eres et approv.)		
	Autres achats et charges externes	435 125	383 861
	Impôts taxes et versements assimilés	1 508	1 313
	Salaires et traitements	217 508	183 221
	Charges sociales	82 993	65 384
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations - dotations aux amortissements sur immobilisations - dotations aux provisions sur actif circulant : dotations aux provisions pour risques et charges : dotations aux provisions	845	1 182
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges (2)	47	33
	Total (II)	738 026	634 993
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		95 345	88 051
QP DE RESULTATS S/ OPERATIONS FAITES EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	44 155	41 819
	Total (V)	44 155	41 819
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total (VI)		
	2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	44 155	41 819
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	139 499	129 870

BRUNO CHRZAN
Commissaire aux Comptes
3 Bis, Rue de Mons
59300 VALENCIENNES

		31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total (VIII)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
	Impôts sur les bénéfices (IX)	18 029	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	877 525	764 864
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	756 055	634 993
5 - EXCEDENTS OU DEFICITS		121 471	129 870

BRUNO CHRZAN
 Commissaire aux Comptes
 3 Bis, Rue de Mons
 59300 VALENCIENNES

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

		31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS	Bénévolat		
	Prestations en nature	31 430	29 205
	Dons en nature	7 200	7 200
	Total	38 630	36 405
CHARGES	Mise à disposition gratuite de biens et services	7 200	7 200
	Personnel bénévole	31 430	29 205
	Prestations		
	Total	38 630	36 405

à contrôler car détailler en annexe !

Détail 31 430€ :

norsys	2 619
Sodebo	1 906
Altyor Industries	807
Nodon	108
Altyor Industries	693
Bongrain	1 195
Serda	17 469
Auddice	448
Auddice Environnement	135
Juliette Sterwen	5 305
Performanse	745
	31 430

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **1 975 645 euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitations sont de **833 371 euros** et dégageant un bénéfice de **121 471 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité de l'année a été soutenue avec un nombre de parcours de formation animés de 56 pour un nombre de jeunes remobilisés de 593

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable de 29/11/83 ainsi que les règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Mise à disposition des locaux :

Les locaux sont mis à la disposition par la société NORSYS. La valeur locative annuelle est estimée à 7 200 euros pour l'année 2025.

Mise à disposition de personnel (mécénat de compétence) :

Société Norsys

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Norsys correspond à une contribution estimée à 2.619 euros pour l'année 2025 et se réparti comme suit :

- appui au suivi de la comptabilité

Société Julhiet Sterwen

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Julhiet Sterwen correspond à une contribution estimée à 5.305 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel
- Participation à un dispositif de parrainage / tutorat des jeunes remobilisés par l'Association

Performanse

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Performanse correspond à une contribution estimée à 745 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel
- Partage de technique et d'expertise en termes d'animation et d'ingénierie pédagogique

Groupe SERDA

L'ensemble des missions de mécénat de compétences du Groupe Serda correspond à une contribution estimée à 17.469 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Recherche d'entreprises mécènes afin de soutenir financièrement l'action de l'association.

Altyor

L'ensemble des missions de mécénat de compétences d'Altyor correspond à une contribution estimée à 693 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel

Nodon

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Nodon correspond à une contribution estimée à 108 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel

BRUNO CHRZAN
Commissaire aux Comptes
3 Bis, Rue de Mons
59300 VALENCIENNES

Altyor Industries

L'ensemble des missions de mécénat de compétences d'Altyor Industries correspond à une contribution estimée à 807 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel

Sodebo

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Sodebo correspond à une contribution estimée à 1.906 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel

Bongrain

L'ensemble des missions de mécénat de compétences de Bongrain correspond à une contribution estimée à 1.195 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel

Auddicé

L'ensemble des missions de mécénat de compétences d'Auddicé correspond à une contribution estimée à 448 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel

Auddicé Environnement

L'ensemble des missions de mécénat de compétences d'Auddicé Environnement correspond à une contribution estimée à 135 euros pour l'année 2025 et se répartit comme suit :

- Animation d'ateliers professionnels à destination de jeunes « dits décrocheurs » en fonction du domaine de compétences du salarié en présentiel ou en distanciel
- Participation au jury de certification de clôture des parcours de formation suivis par les jeunes « dits décrocheurs » en présentiel ou en distanciel

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 994		
TOTAL	3 994		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 134		
TOTAL	52 134		
Immobilisations financières			650
TOTAL			650
TOTAL GENERAL	56 128		650

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à poste	Cessions		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 994	
TOTAL		0	3 994	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		0	52 134	
TOTAL		0	52 134	
Immobilisations financières		0	610	
TOTAL		0	610	
TOTAL GENERAL		0	56 778	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3994	0		3994
TOTAL	3994			3994
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 165	845		51 010
TOTAL	50 165	845		51 010
TOTAL GENERAL	54 159	845		55 004

Ventilation des dotations de l'exercice	Amort. Linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels	Amort. dérogatoires	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	845				
TOTAL	845				
TOTAL GENERAL	845				

Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an
Autres créances clients	50 900	50 900	
Autres créances	0	0	
Charges constatées d'avance	2 751	2 751	
TOTAL	53 651	53 651	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 103	6 103		
Personnel et comptes rattachés	9 854	9 854		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 498	53 498		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	191 000	191 000		
TOTAL	260 456	260 456		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes financières	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 103
Dettes fiscales et sociales	63 353
TOTAL	69 456

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 751
TOTAL	2 751
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	191 000
TOTAL	191 000

Nombre de professionnels engagés dans le cadre de l'animation de nos formations (visite d'entreprise / témoignage / animation d'ateliers professionnels / participation au jury / tutorat et parrainage, etc..)

- 911 professionnels engagés